



**Municipalité de
Saint-Alfred**

**AVIS DE L'ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL LE 4 DÉCEMBRE 2017**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. ROBERT-CLICHE**

QUE le Conseil municipal, suite à la demande d'une dérogation mineure adressée par madame Manon Champagne, aura à se prononcer sur sa demande lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 4 décembre 2017 à compter de 20h00 à la salle municipale située au, 9 route du Cap à Saint-Alfred.

QUE lors de cette assemblée, le Conseil expliquera le contenu et les effets de cette demande et entendra les personnes qui désireront s'exprimer.

L'immeuble visé par la demande se situe sur le lot 4 697 699 au 178, rang Ste-Marie. La demande vise à accepter la construction d'un garage annexé à la maison avec une superficie plus grande que la réglementation le permet.

Donné à Saint-Alfred
Ce 20 novembre 2017

Diane Jacques

Diane Jacques
Directrice générale
Secrétaire-trésorière